

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/223 du 19-9-2025

Applicable à partir de 1/10/2025

3910 /2316

Tarifs; Objectifs de soins de santé transversaux – Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal; 01-10-2025.

Suite à la modification de la convention « Trajet de soins de pré- et de réhabilitation autour d'une transplantation rénale » (trajet de soins 2) » (voir également la note CSS 2025/208), vous trouverez en annexe les tarifs adaptés.

Depuis le 1er février 2024, l'INAMI rembourse la préhabilitation et la réhabilitation avant et après une transplantation abdominale ou une transplantation rénale dans le cadre de trajets de soins multidisciplinaires dans les hôpitaux ayant adhéré à l'une des conventions.

Ces trajets de soins visent à offrir aux bénéficiaires subissant une transplantation abdominale ou une transplantation rénale, des soins accessibles et adaptés, tant avant qu'après l'opération.

Vous trouverez en annexe les tarifs adaptés suite à l'entrée en vigueur du trajet de soins 2, avant et après une transplantation rénale (rein seul). Ces tarifs sont applicables à partir du **1^{er} octobre 2025**.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[Transversaal - tarieven d. Zorgpad rond de patiënt pre- en post abdominale orgaantransplantatie - V3-01-10-2025-circ OA.xlsx](#)

Objectifs de soins de santé transversaux

d) Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal
1. Foie, intestin, pancréas ou multi-organes

prestations applicables à partir du 1-10-2025

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
400750	400761	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-préhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation.	391,79	391,79	391,79	391,79	391,79
400772	400783	Le forfait évaluation préhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	231,36	231,36	231,36	231,36	231,36
400794		Le forfait annuel préhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	467,45	467,45	467,45		
400816		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une préhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
400831	400842	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de préhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
400853		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de préhabilitation.	36,21	36,21	36,21		
400875	400886	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-réhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation.	494,32	494,32	494,32	494,32	494,32
400890	400901	Le forfait évaluation réhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	347,03	347,03	347,03	347,03	347,03
400912		Le forfait annuel réhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	966,15	966,15	966,15		
400934		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une réhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
400956	400960	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de réhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
400971		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de réhabilitation	36,21	36,21	36,21		

2. Transplantation rénale mono-organique

prestations applicables à partir du 1-10-2025

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
400993	401004	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-préhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation et au centre de dialyse.	391,79	391,79	391,79	391,79	391,79
401634	401645	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de démarrage-préhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation	332,11	332,11	332,11	332,11	332,11
401656	401660	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de suivi-préhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation	237,19	237,19	237,19	237,19	237,19
401015	401026	Le forfait évaluation préhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	231,36	231,36	231,36	231,36	231,36
401030		Le forfait annuel préhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	467,45	467,45	467,45		
401671		Forfait annuel préhabilitation comprend toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période de préhabilitation dans le cadre de la convention à compter du 01-10-2025	556,20	556,20	556,20		
401052		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une préhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
401074	401085	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de préhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
401096		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de préhabilitation.	36,21	36,21	36,21		
401111	401122	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-réhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation et au centre de dialyse.	494,32	494,32	494,32	494,32	494,32
401693	401704	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de démarrage-réhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation	499,47	499,47	499,47	499,47	499,47
401715	401726	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de suivi-réhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation	357,06	357,06	357,06	357,06	357,06
401133	401144	Le forfait évaluation réhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	347,03	347,03	347,03	347,03	347,03
401155		Le forfait annuel réhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	966,15	966,15	966,15		
401730		Forfait annuel réhabilitation comprend toutes les prestations des soins de réhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période réhabilitation dans le cadre de la convention à compter du 01-10-2025	1.054,91	1.054,91	1.054,91		
401170		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une réhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
401192	401203	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de réhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
401214		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de réhabilitation	36,21	36,21	36,21		